

Etterbeek, 12 octobre 2022

Concerne : Nuisances liées au passage du métro

Madame, Monsieur,

A la suite d'un courrier envoyé par plusieurs habitants de la rue des Atrébates concernant des nuisances (bruit et vibrations) qui seraient provoquées par le passage du métro, le Bourgmestre Vincent De Wolf a sollicité en septembre les services de la STIB pour obtenir leur éclairage. Il apparaît par ailleurs que des plaintes similaires ont été observées dans les communes limitrophes de Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre.

Leur première analyse fin septembre n'a pas révélé de dépassements sonores significatifs. Nous leur avons demandé qu'une analyse plus approfondie soit réalisée et il nous ont proposé de le faire via des accéléromètres. Ces mesures ayant pour objectif de mettre une anomalie en évidence, que ce soit au niveau de l'infrastructure ou du matériel roulant. Depuis, une plainte collective nous a été adressée par de nombreux habitants du quartier et sera relayée à la STIB.

Nous vous tiendrons bien sûr au courant du suivi de ce dossier et des solutions concrètes envisagées pour améliorer le bien-être des habitants. Conscient des nuisances subies, nous suivons le dossier de près.

En restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs,

Par ordonnance :

La secrétaire communale,

Annick PETIT

Le bourgmestre,

Vincent DE WOLF